



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. GRAZIANO LUIGI TRIBALDI,
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DES SEYCHELLES
PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

*Salle Clémentine
Vendredi 19 décembre 2008*

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de recevoir Votre Excellence et de l'accréditer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Seychelles près le Saint-Siège. Je vous remercie de m'avoir transmis les salutations de son Excellence Monsieur James Alix Michel, Président de la République. Je vous saurais gré de bien vouloir lui exprimer en retour les vœux cordiaux que je forme pour sa personne, ainsi que pour l'ensemble du peuple seychellois.

En évoquant votre pays, il est toujours heureux de parler de sa beauté et de pouvoir énumérer les nombreux atouts dont il jouit. Pour accroître ses potentialités, votre pays accomplit aujourd'hui des efforts importants afin de réduire son endettement. Dans un contexte mondial devenu difficile, je veux saluer ces efforts qui doivent pouvoir rencontrer l'appui des institutions internationales à la mesure du sérieux et de l'engagement consentis. C'est là un défi important vis-à-vis des générations futures. En effet, il serait injuste que les hommes d'aujourd'hui fuient leurs responsabilités et fassent peser les conséquences de leurs choix ou de leur inaction sur les générations qui viendront après eux. Il s'agit donc, non seulement d'assainir l'économie, mais aussi et tout autant d'affronter un enjeu de justice sociale. En outre, redresser les comptes de la nation, c'est également offrir un cadre plus sûr pour l'activité économique et donc protéger davantage les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

Cet objectif louable nécessite la coopération de tous, pour laquelle le sens de la solidarité est primordial. Nous mesurons ici combien l'harmonie sociale est liée non seulement à un cadre

législatif juste et adapté, mais aussi à la qualité morale de chaque citoyen car « la solidarité se présente sous deux aspects complémentaires : celui de principe social et celui de vertu morale » (*Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n.109). La solidarité s'élève au rang de vertu sociale lorsqu'elle peut s'appuyer à la fois sur des structures de solidarité, mais aussi sur la détermination ferme et persévérante de chaque personne à travailler pour le bien commun, parce que tous nous sommes responsables de tous.

Pour susciter ce sens durable de la solidarité, l'éducation des jeunes est assurément la meilleure voie. De ce point de vue, il me plaît de pouvoir souligner une nouvelle fois les efforts consentis depuis longtemps par votre pays pour construire un système éducatif de qualité. Quel que soit son niveau de responsabilité, j'encourage chacun à poursuivre dans cette voie et à semer généreusement pour le futur. Toutefois, cette préoccupation pour l'éducation resterait vaine si l'institution familiale était excessivement fragilisée. Les familles ont constamment besoin d'être encouragées et soutenues par les pouvoirs publics. Il y a une harmonie profonde entre les tâches de la famille et les devoirs de l'État. Favoriser entre eux une heureuse synergie, c'est œuvrer efficacement pour un avenir de prospérité et de paix sociale.

Pour sa part, l'Église locale ne ménage pas ses efforts pour accompagner les familles, en leur offrant la lumière de l'Évangile qui met en relief toute la grandeur et la beauté du « mystère » de la famille et en les aidant à assumer leurs responsabilités éducatives. À l'égard de celles qui connaissent des difficultés, elle a le souci d'aider à la pacification des relations et d'éduquer les cœurs à la réconciliation.

Je saisis l'occasion de cette rencontre, Monsieur l'Ambassadeur, pour saluer chaleureusement, par votre intermédiaire, l'Évêque des Seychelles et ses collaborateurs, ainsi que l'ensemble des fidèles catholiques qui vivent dans votre pays. Qu'ils gardent le souci, de concert avec tous les autres citoyens, de bâtir une vie sociale où chacun puisse trouver les voies d'un épanouissement personnel et collectif ! Ils témoigneront ainsi de la fécondité sociale de la Parole de Dieu

Au moment où vous inaugurez votre noble mission de représentation auprès du Saint-Siège, je souhaite renouveler l'expression de ma satisfaction pour les excellentes relations qu'entretiennent la République des Seychelles et le Saint-Siège et je vous adresse, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs pour le bon accomplissement de votre mission. Soyez certain que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'accueil et la compréhension dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur sa famille et sur ses collaborateurs, ainsi que sur tout le peuple des Iles Seychelles et ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

Au Vatican, le 19 décembre 2008

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana